



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



L'ASSOCIATION -----	2
2019 EN RESUME ET EN CHIFFRES CLES -----	3
STRATEGIE 2020-2025 -----	5
THEMATIQUES - RESEAUX - ECHANGES TECHNIQUES – CAPITALISATION -----	6
LES PROJETS -----	7
Niger -----	7
Mali -----	9
Togo -----	13
Projets en phases d'évaluation et d'études (Burundi, Tchad) -----	15
PARTENAIRES -----	16
BUDGET -----	17
SIGLES ET ABBREVIATIONS -----	18
CONTACT -----	19



LA STRUCTURE

L'association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES), créée en 2007 et dont le siège est à Paris, a pour objectifs de **favoriser un accès durable à l'eau et l'assainissement** dans des villages et petits centres urbains de pays d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales et économiquement viables ; et de **sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud** sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes et de qualité.

LES INTERVENTIONS SUR LE SECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT

En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services locaux d'eau et d'assainissement (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences.

Les thématiques d'intervention

L'**eau potable** à travers la création, l'optimisation et l'organisation de services pérennes et accessibles, au plus proche des usagers, en particulier des femmes, principales responsables de la corvée d'eau des territoires d'intervention. L'**assainissement liquide** à travers des opérations prioritaires d'accès à des latrines dans les écoles et centres de santé, de promotion de l'assainissement à domicile. Les projets promeuvent également l'organisation de la filière d'assainissement (accès, évacuation, traitement) pour les petits centres urbains. La **gestion des déchets solides** à travers une approche de filière depuis la pré-collecte jusqu'à la revalorisation et/ou le traitement des déchets. Les infrastructures et les équipements mis en place sont systématiquement dimensionnés sur des techniques maîtrisées localement, dont les coûts et les modalités d'exploitation sont abordables pour les usagers et les gestionnaires locaux.

La structuration des services et l'organisation des acteurs

La **séparation des rôles** de régulation, de maîtrise d'ouvrage, de représentation des usagers, et d'exploitation favorise une clarification des responsabilités de chaque acteur et leur responsabilisation dans la gestion des services. Ce principe demande une concertation avec les autorités nationales centrales et déconcentrées, les collectivités territoriales, les représentants des usagers et les exploitants, et permet la répartition des missions, des obligations techniques, sociales et financières et la contractualisation des relations entre acteurs.

Le renforcement des capacités et la professionnalisation des acteurs

La professionnalisation de chacun des acteurs dans son rôle, dans des contextes de secteurs professionnels émergents, s'impose pour garantir la pérennité des services et espérer leur développement au niveau local. **SEVES accompagne le renforcement** : de la **(1) maîtrise d'ouvrage locale** à travers la mise en place et/ou le renforcement d'intercommunalités, la mise en place de services techniques, d'outils de planification et de suivi des services, de cadres de suivi de la gestion déléguée ; des **(2) exploitants** dans leur gestion technique, commerciale et financière ; des **(3) opérateurs de suivi technique et financier** dans leur rôle d'audit et d'appui conseil ; des **(4) organisations de représentation des usagers** dans leur rôle de contrôle local, de suivi et de plaidoyer. SEVES diffuse enfin auprès des autorités nationales, des capitalisations d'expériences favorisant les possibilités de passage à l'échelle.

La promotion de comportements adaptés

Les impacts sanitaires et le bon fonctionnement des services reposent sur l'adoption de comportements adaptés en matière d'hygiène par les populations. La sensibilisation et l'information des populations constituent donc une étape nécessaire des projets concernant l'explication du prix du service et la nécessité de son paiement, la pratique du lavage des mains, l'utilisation de sanitaires. L'approche de sensibilisation passe systématiquement par une offre de services adaptés.

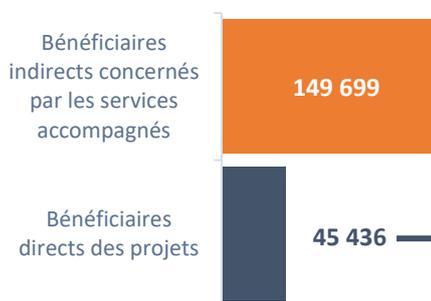
En 2019, SEVES est intervenue dans 5 pays dans le cadre de 10 projets pour un volume d'activité de 1 142 774 €, auquel se sont ajoutés 274 273 € de cofinancements locaux de travaux des projets qui ne sont pas passés par les comptes de SEVES. Avec une équipe de 5 personnes et 5 experts bénévoles, 7 partenaires en groupement pour la mise en œuvre de projets, et de nombreux partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs, l'association a participé à des missions de montage et de portage de projets, et/ou d'expertise et d'assistance technique, concernant l'eau potable, l'assainissement liquide, les déchets solides et l'hygiène.



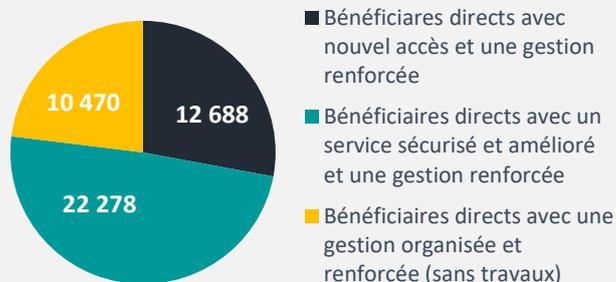
Les bénéficiaires directs sont les usagers d'un service d'eau potable géré en toute sécurité, disposant d'un point d'eau à domicile, ou d'un service de base, au niveau de bornes fontaines, SEVES n'étant intervenue que dans le cadre de services en réseau en 2019. Les bénéficiaires indirects sont les usagers concernés par les services accompagnés, mais pour lesquels les projets de l'association n'ont pas un impact direct et immédiat sur le service.



BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS - EAU POTABLE



BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DES PROJETS EAU POTABLE

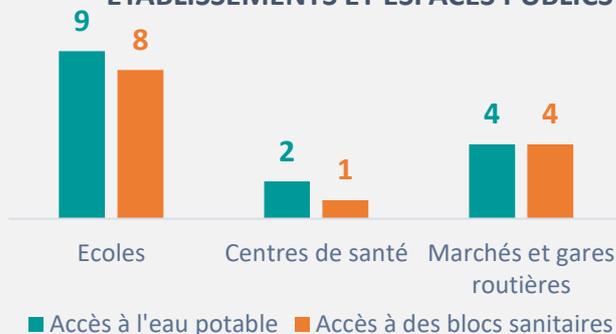


A côté des services publics d'eau potable, les projets ont permis de desservir en eau potable et d'équiper en blocs sanitaires des écoles, des centres de santé et des équipements publics. On compte notamment **1 096 élèves avec un nouvel accès à l'eau potable et à des blocs sanitaires**, et 577 avec un nouvel accès à l'eau potable uniquement. Concernant les ménages, **1 491 personnes ont acquis un accès à des toilettes de base** (San Plat) à domicile.

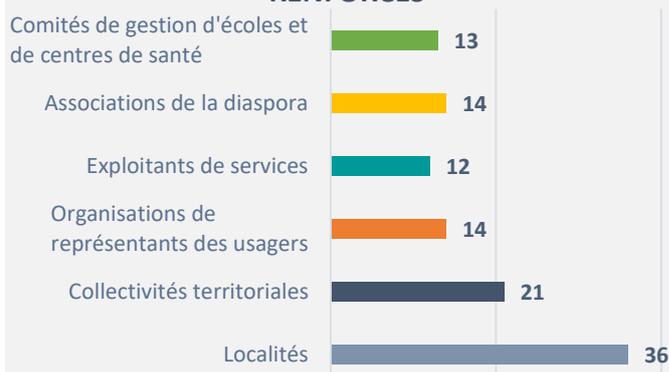


Chaque équipement réalisé ou réhabilité fait l'objet d'actions d'accompagnement visant à assurer une gestion de qualité et garantir la pérennité du service, ainsi qu'une gouvernance transparente et équilibrée entre les acteurs. Au-delà de chaque équipement, les acteurs sont accompagnés dans la gestion de leur parc de services d'eau et d'assainissement à travers l'élaboration de planifications, d'outils et de procédures de gestion, de réglementations, de formations visant à améliorer l'accès aux services sur leur territoire.

EAU ET ASSAINISSEMENT ETABLISSEMENTS ET ESPACES PUBLICS

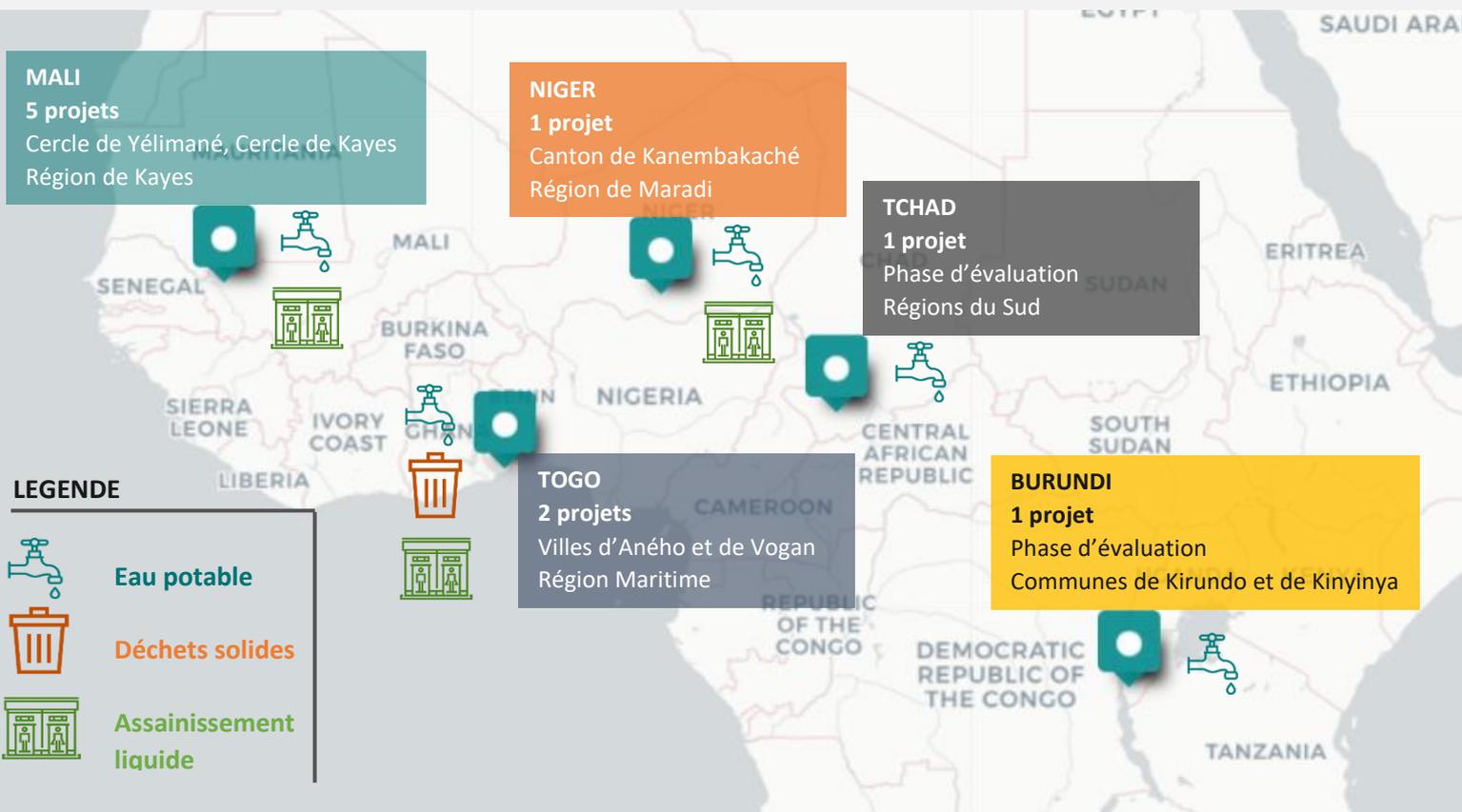
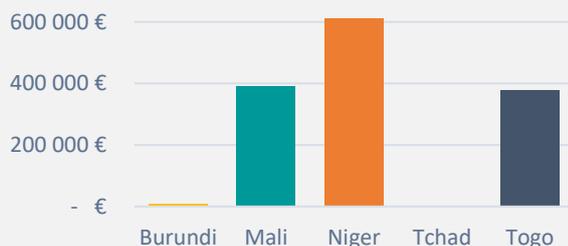


ACTEURS ACCOMPAGNÉS ET RENFORCÉS



Trois pays (Mali, Niger, Togo) représentent l'essentiel des projets en cours de mise en œuvre, tandis que les projets sont en phases d'évaluation et de montage dans deux pays (Burundi, Tchad). Le Niger représente 44% du volume de projets de terrain de SEVES, suivi du Mali (28%) et du Togo (27%). Ces chiffres concernent également les cofinancements mobilisés localement auprès des collectivités territoriales, de la diaspora, des opérateurs privés et des sociétés d'Etat.

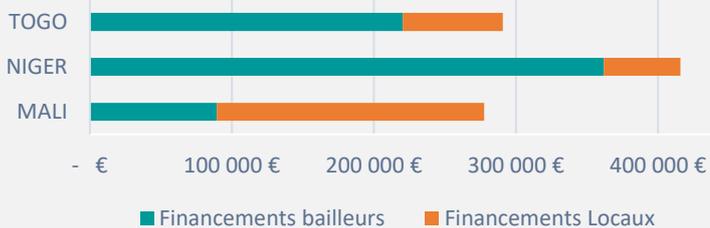
Volume d'activité par pays
(en €, y compris cofinancements locaux)



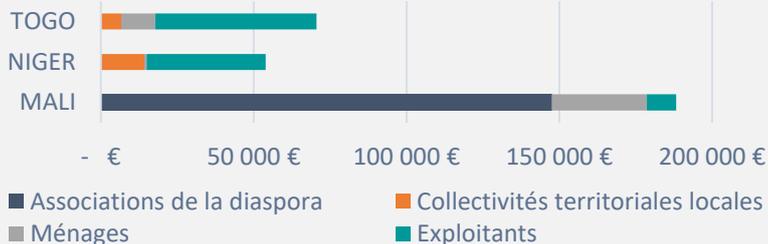
EFFET LEVIER

La mobilisation de cofinancements locaux pour les investissements constitue la garantie que les projets et les dispositifs s'intègrent dans des priorités et stratégies locales, une opportunité de duplication des actions, et une optimisation des financements de coopération investis. En 2019, pour 1 € de travaux sur financement de bailleurs, 0,47 € ont été investis localement. En dehors des bailleurs, les associations de la diaspora malienne en France sont le principal investisseur dans les infrastructures (147,5 k€), suivies des exploitants locaux (101,3 k€), des ménages (participation aux travaux, branchement, latrine), et des collectivités territoriales des pays d'intervention.

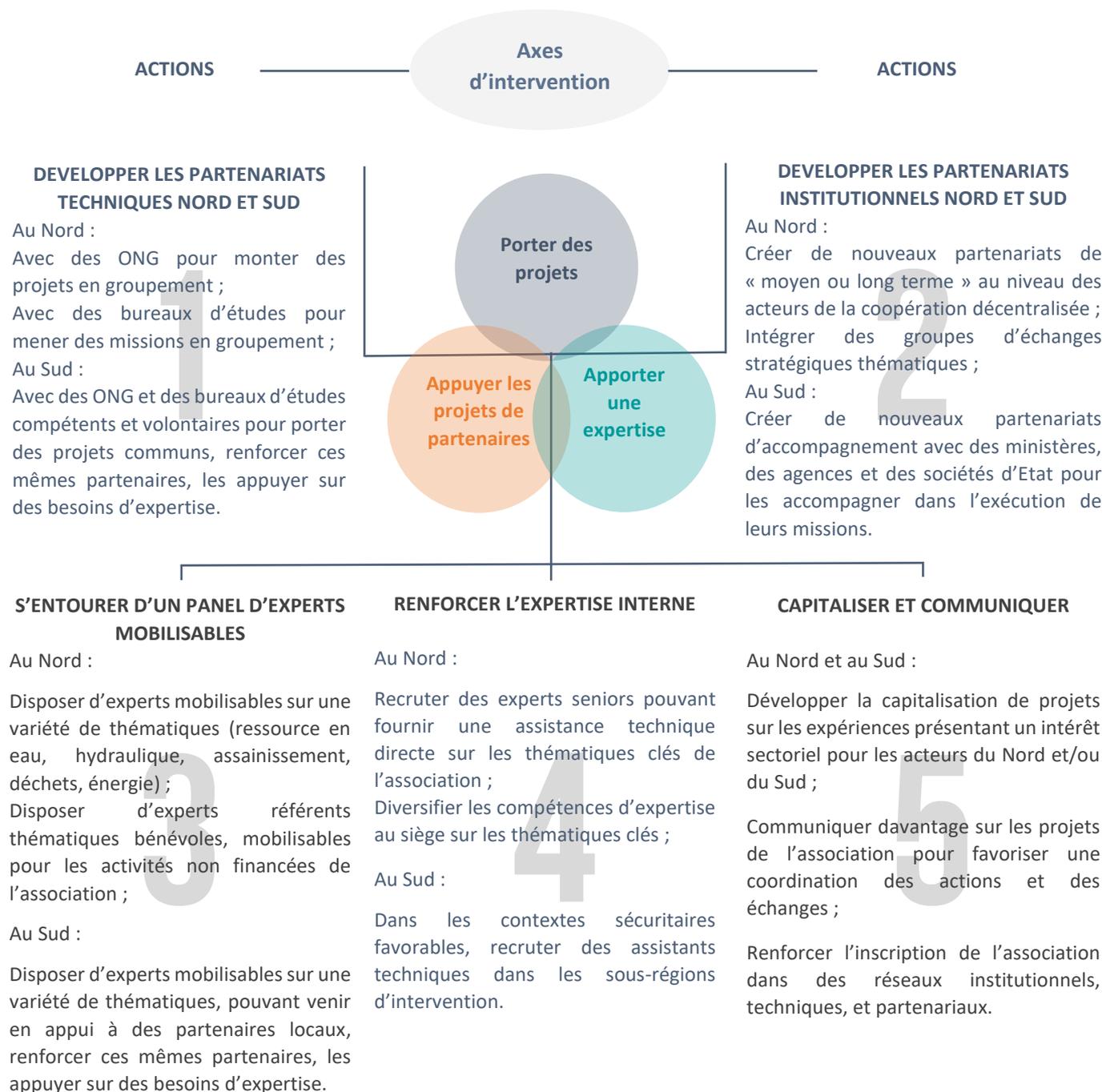
EFFET LEVIER DES INVESTISSEMENTS DES BAILLEURS SUR LES FINANCEMENTS LOCAUX



REPARTITION DES FINANCEMENTS D'INVESTISSEMENT LOCAUX PAR ACTEURS ET PAR PAYS



En 2019, SEVES a été soutenue par le Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel (FRIO) et appuyée par le Group' pour sa stratégie de renforcement de la professionnalisation à 5 ans. Cet accompagnement a permis répondre aux enjeux de passage à l'échelle de l'association en termes de volume d'activité, de multiplication et de diversification des sollicitations locales et d'un souhait d'amélioration continue de la qualité d'intervention, des impacts et de partage d'expériences. Cette stratégie a été élaborée en concertation avec les salariés, les administrateurs, les bénévoles, et les partenaires de l'association, afin d'atteindre les objectifs de l'association au regard de sa situation interne et de son contexte d'intervention. Le schéma ci-dessous en présente les principaux axes.



SEVES a fortement investi la thématique de renforcement de la gestion locale, de la pérennité et l'équilibre de la gouvernance des services publics d'eau et d'assainissement, à côté d'un renforcement de l'expertise technique spécifique aux problématiques de chaque territoire d'intervention (mobilisation de la ressource, énergie, etc.). En parallèle, l'association a participé et contribué à des groupes de travail, des ateliers d'échanges et à des documents de capitalisation et de partage d'expériences, visant à apprendre des autres acteurs du secteur et à transmettre les enseignements des projets. Ce travail d'échange se fait particulièrement à travers les réseaux dont l'association est membre, qui effectuent également un travail de plaidoyer auprès des décideurs publics et de la société civile.



EXEMPLES DE THEMATIQUES TRANSVERSALES

- L'**intercommunalité** pour le renforcement de la maîtrise d'ouvrage eau et assainissement et la mise en place de services techniques dédiés autofinancés (2 pays) ;
- La **participation citoyenne** aux services d'eau potable et d'assainissement (5 pays), et des dispositifs de financement local de cette participation (2 pays) ;
- La promotion des dispositifs locaux de **suivi technique et financier (STEFI)** dans 3 pays ;
- La mise en place de dispositifs locaux de suivi et **d'amélioration des performances des services** (2 pays) ;
- La gestion des services d'eau potable et d'assainissement dans les **équipements scolaires et de santé** (3 pays) ;
- Le **partenariat public privé (PPP) pour le financement des ouvrages** avec des opérateurs locaux (4 pays) ;
- La **planification concertée** avec l'élaboration de diagnostics, de schémas directeurs et de plans d'actions pluri-acteurs ;
- La promotion de **l'énergie solaire** et du mix énergétique pour le pompage (2 pays) ;
- La **mobilisation de la ressource en eau** dans des zones hydrogéologiques complexes avec la création d'un groupe d'experts bénévoles pour la région de Kayes au Mali.



RESEAUX



En 2019, SEVES était membre de 3 réseaux multi-acteurs engagés dans l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud et du Nord, et la coopération internationale : la **Coalition Eau**, le **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)**, et le **Programme Solidarité Eau (PS-EAU)**. SEVES a adhéré à la Coalition Eau pour la première fois en 2019.



CONTRIBUTIONS A DES PUBLICATIONS PARTAGES D'EXPERIENCES

SEVES a contribué à des publications en partageant des expériences de terrain notamment pour le *Guide du maire pour l'organisation des services publics d'eau et d'assainissement du Tchad*, élaboré par la Direction générale de la gouvernance locale en partenariat avec l'association nationale des communes du Tchad (ANCT), la *Participation citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement*, Coalition Eau.

Ces documents sont partagés sur la page [Publications](#) du site Internet de SEVES. En outre, SEVES a publié des rapports évaluation internes, des documents de suivi technique et financier des services d'eau potable accompagnés au cours des dix dernières années, et des comptes rendus d'ateliers disponibles sur la même page.



EN RESUME

D'une durée de 3 ans, le PACK I (2017-2019) vise à renforcer **l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et améliorer la situation de l'hygiène** dans les quatre communes du Canton de Kanembakaché. Il comprend la création de 8 mini-Adductions d'Eau Potable – mini-AEP – (forage, stockage, réseau) desservant 11 villages en eau potable, l'extension d'une mini-AEP vers un village, la remise en service en urgence d'une mini-AEP, des blocs sanitaires et des points d'eau potable dans 5 centres de santé, 12 écoles et 4 marchés, la promotion de l'acquisition de toilettes familiales (SanPlat).

Des mesures de renforcement et d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale et à l'intercommunalité, la création et la formation d'associations d'usagers du service public de l'eau (AUSPE), de comités de gestion scolaires et sanitaires, d'appui aux exploitants, et de promotion de comportements adaptés en matière d'hygiène sont associées à la création des ouvrages, et à l'amélioration de la gestion des ouvrages existants avant le projet.

Le projet comprend plusieurs **expérimentations** à travers le financement de la création des services d'eau potable en **partenariat public-privé** avec les délégataires, la mise en place d'un service technique « eau et assainissement » et d'un cadre de gestion déléguée à **l'échelle intercommunale**, comprenant des cadres de concertation pluri-acteurs et un dispositif de financement de la **participation citoyenne** au service public de l'eau, et le recours effectif au service d'appui conseil au service public de l'eau (SAC/SPE).

FICHE PROJET

Localités : 17 villages des communes de Issawane, Kanembakaché, Maireyrey et Tchaké, Département de Mayahi, Région de Maradi

Bénéficiaires : 31 000 personnes

Durée : 3 ans (2017-2020)

Partenaires : Communes (maîtres d'ouvrages)

Opérateurs : SEVES - Cabinet THEC (Maradi)

Budget – partenaires financiers : 1,7 million d'€ - SEDIF, AESN, SIGEIF, Ville de Paris, délégataires, AICK, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ménages.



Photo : Site de production, Mini-AEP de Dan Baou



Photo : Réouverture d'une borne fontaine, Dan Baou



Photo : Confection de dalles de toilettes San Plat – El Mayahi Sud



Photo : Bloc sanitaire scolaire – N'Yelwa

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019

- 2 nouvelles mini-AEP dont une multi-villages desservant 3 villages ont été créées ;
- 2 mini-AEP ont été étendues à 3 villages ;
- 1 mini-AEP a été réhabilitée et remise en service ;
- 8 écoles et 1 centre de santé ont été équipés en points d'eau et en blocs sanitaires ;
- 4 marchés équipés d'édicules publics et branchés à l'eau potable ;
- 400 toilettes privées de type SANPLAT cofinancées par les ménages et subventionnées par les communes ;
- Accompagnement du cadre de gestion intercommunal et organisation de 2 séminaires ;
- Création de 6 associations d'usagers et redynamisation de 10 comités de gestion scolaires et sanitaires.

FOCUS SUR L'ORGANISATION DE LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Au-delà des créations de nouveaux services, le PACK a permis d'appuyer la création d'une association intercommunale (AICK) regroupant les 4 communes du Canton, dont la première action a consisté à créer un service technique dédié à la gestion déléguée du service public de l'eau. Avec la mutualisation des redevances de l'eau des 4 communes dédiées au fonctionnement municipal (SMEA), l'AICK a créé un service technique intercommunal eau potable, recruté un point focal dédié, contractualisé avec le SAC/SPE pour le suivi technique et financier des services, redynamisé les Associations des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE) et préparé leur indemnisation à compter de 2020 pour favoriser la participation citoyenne dans les services.

L'ensemble de ces actions est budgété et financé sur les recettes SMEA. En 2019, plusieurs séminaires et ateliers pluri acteurs (maires, service technique intercommunal, délégations du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, délégataires de gestion, opérateur SAC/SPE, THEC, SEVES, LYSA) concertés ont permis, avec des plans d'actions partagés, d'améliorer les performances et la transparence dans la gestion des 41 réseaux d'eau potable du Canton, la division des responsabilités entre les acteurs du service, la clarification des modes de financement des services en partenariat public privé (PPP), l'actualisation des contrats de délégation de service public, et l'augmentation des fonds dédiés au renouvellement et à l'extension des ouvrages.



Photo : Séminaire concerté sur la gestion déléguée des Mini-AEP, Kanembakaché, Septembre 2019



Photo : Site de production, Mini-AEP de N'Yelwa



EN RESUME

Le projet a pour objectif **d'améliorer et de pérenniser l'accès à l'eau potable dans 5 localités**, pour près de 42 000 personnes. Il comprend la réalisation d'infrastructures, dont des forages pour améliorer et sécuriser la production, un château d'eau, la solarisation complète ou partielle du pompage, et la réhabilitation de certaines canalisations.

Des mesures de renforcement des capacités sont menées afin d'améliorer l'exploitation des services par la séparation des rôles de représentation des usagers et d'exploitation, l'appui aux exploitants de services par l'informatisation de la gestion, l'appui aux communes par la formation des élus et la création de commissions communales eau et assainissement.



--- PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019 ---

Concernant le volet technique, en 2019, pour remédier à un problème rencontré sur le forage réalisé en 2018, un nouveau forage a été réalisé à Dialaka et équipé avec un système solaire. A Dogofiry, les travaux de solarisation de 3 forages et de raccordement de 2 d'entre eux au nouveau château d'eau réalisé dans le cadre du projet ont été menés.

Concernant le volet accompagnement, la commune de Tringa et l'Association d'Usagers de l'Eau de Dialaka ont été accompagnées pour la délégation de service public à un exploitant-investisseur issu de la diaspora. L'Association des Usagers de l'Eau de Dogofiry a été accompagnée pour l'informatisation de la gestion du service, la séparation des rôles de représentation des usagers (comité de l'AUE) et d'exploitation avec le recrutement de jeunes salariés d'exploitation.



Photo : Champ solaire de Dialaka

FICHE PROJET

Localités : Centres de Dialaka, Dioncoulané, Dogofiry, Kodié, Guiffi, Cercle de Yélimané, région de Kayes

Bénéficiaires : 42 000 personnes

Durée : 3 ans et demi (2016-2019)

Partenaires : Communes (maîtres d'ouvrages) associations d'usagers de l'eau et comités de gestion, Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes

Opérateurs : SEVES - AGED 2AEP (Kayes)

Budget – partenaires financiers : 620 k€ - SEDIF, Associations de la diaspora des 5 villages en France, Associations des Usagers de l'Eau (AUE)



Photo : Château d'eau et dispositif de chloration de Dogofiry



Photo : Formation des gestionnaires au logiciel d'exploitation



EN RESUME

D'une durée de 2 ans et demi (2019-2021), le projet a pour objectif la réalisation de 3 adductions en eau potable (AEP) dans les villages de Fongou et Dar Salam (commune de Gory) et Sabouciré (commune de Kirané Kaniaga), pour 4 800 personnes. Il comprend la réalisation d'infrastructures dont 3 châteaux d'eau métalliques, la pose de 7 km de canalisations, 11 bornes fontaines, 9 branchements administratifs et sociaux, et 25 branchements privés. Des mesures d'accompagnement sont mises en place pour appuyer les communes pour l'amélioration du suivi des AEP de leur territoire et pour l'organisation du service public de l'eau avec la création de 2 AUE dont une multi-villages, le recrutement d'équipes d'exploitation, la formation des acteurs et la contractualisation des relations.

FICHE PROJET

Localités : Villages de Fongou et Dar Salam, Commune de Gory ; village de Sabouciré, Commune de Kirané Kaniaga, Cercle de Yélimané, Région de Kayes

Bénéficiaires : 4 800 personnes

Durée : 2 ans et demi (2019-2021)

Partenaires : Communes de Gory et Kirané Kaniaga, Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes

Opérateurs : SEVES - AGED 2AEP (Kayes)

Budget – partenaires financiers : 532 k€ - SEDIF, Associations de la diaspora des 5 villages en France, FORIM



PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019

Les études techniques ont pu être finalisées et les appels d'offres lancés pour la réalisation des AEP. La mise en eau des services prévue au premier semestre 2020.

Une phase de concertation a été menée auprès des communes, des villages et des gestionnaires des services d'eau voisins qui sont suivis par le dispositif régional de Suivi Technique et Financier (STEFI) afin d'échanger sur les mutualisations possibles en matière d'exploitation. Deux associations d'usagers de l'eau (AUE) ont été créées et formalisées. Les 2 communes ont été accompagnées dans la réalisation d'un diagnostic sur l'état des infrastructures d'eau potable et de leur gestion de leur territoire avant d'envisager des plans d'action à l'échelle communale.

Photo : Confection des cuves des châteaux d'eau à Bamako



EN RESUME

Le projet, d'une durée de 2 ans (2017-2019) a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des 3 125 habitants du village de Bangassi par la réalisation d'une adduction en eau potable (AEP) solaire, l'organisation du service public de l'eau et le renforcement des acteurs, la promotion de comportements adaptés en matière d'hygiène et d'assainissement.



Photo : Desserte à la borne fontaine de Bangassi

FICHE PROJET

Localités : Village de Bangassi, Commune de Bangassi, Cercle de Kayes, Région de Kayes

Bénéficiaires : 3 125 personnes

Durée : 2 ans (2017-2019)

Partenaires : Commune de Bangassi (maître d'ouvrage), Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes

Opérateurs : SEVES - AGED 2AEP (Kayes)

Budget – partenaires financiers : 190 k€ - Association Bangassi Nango et Liberté, Aix Marseille Provence Métropole, Métropole de Lyon, Eau du Grand Lyon, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (ARMC).



--- PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019 ---

En 2019, les travaux de réalisation du réseau de distribution de 2,8 km alimentant 4 bornes fontaines, 3 branchements communautaires et 2 branchements administratifs ont pris fin. Le service public de l'eau a démarré en mars et permet de desservir les 3 125 habitants du village. Les mesures d'accompagnement ont porté sur la formation des fontainières avant le démarrage du service, la formation de l'équipe d'exploitation et son outillage, la contractualisation des relations entre les parties, l'intégration du service au dispositif de suivi technique et financier (STEFI) de la région de Kayes, le suivi rapproché de l'exploitation durant les 4 premiers mois.



Photo : Champ solaire, station de pompage de Bangassi



Photo : Château d'eau de Bangassi



Photo : Borne fontaine de Bangassi



EN RESUME

Le Syndicat Inter Collectivités Méraguemou (SICM) de Yélimané, constitué des 12 communes et du conseil de Cercle du Cercle de Yélimané, et la Ville de Montreuil ont fait de l'assainissement un axe clé de leur coopération décentralisée. Le projet, pour lequel SEVES assure l'assistance technique, a pour objectif d'améliorer la situation de l'assainissement liquide dans le Cercle de Yélimané à travers l'amélioration de l'accès et de la gestion des sanitaires et de l'hygiène en milieu scolaire, la création d'un service technique d'assainissement inter-collectivités et la planification des investissements, et la réalisation d'une étude pour l'organisation et la mise en place de la filière d'assainissement liquide notamment dans les grands centres semi-urbains.

FICHE PROJET

- Localités :** 12 communes et un conseil de Cercle, Cercle de Yélimané, région de Kayes
- Bénéficiaires :** Elèves et habitants du Cercle de Yélimané
- Durée :** 3 ans (2019-2021)
- Partenaires :** Coopération Ville de Montreuil – Syndicat Inter-Collectivités Méraguemou -Yélimané (SICM)
- Assistant technique :** SEVES
- Financement :** Agence Française de Développement (AFD), Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), SICM, Ville de Montreuil.

--- PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019 ---



En 2019, le projet a permis de réaliser un diagnostic de la situation et des besoins en matière d'eau et d'assainissement pour 50 écoles du Cercle, les études techniques et la passation de marché pour la réalisation de blocs sanitaires (VIP) dans les écoles prioritaires, dont les travaux démarreront au premier trimestre 2020.

Plusieurs groupes de travail, ateliers de formation et d'échanges entre collectivités maliennes et franciliennes ont permis d'aborder les enjeux de l'assainissement en milieu scolaire, la préparation de l'élaboration de plans stratégiques d'assainissement (PSA), et des missions ont permis de préparer la création d'un service technique assainissement et eau au sein du SICM et leur PSA.

MALI : PARTENARIAT POUR MOBILISER LA RESSOURCE EN EAU

APPUI AU DEVELOPPEMENT D'UN SERVICE PUBLIC INTER-COLLECTIVITES DE L'ASSAINISSEMENT A YELIMANE

EN RESUME

Depuis 2017, AGED-2AEP, le Programme Solidarité Eau (pS-Eau), la Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes et SEVES ont mis en place une méthodologie d'appui aux associations de la diaspora, aux associations d'usagers de l'eau et aux exploitants pour la mobilisation de la ressource en eau et la mutualisation de campagnes de forages. Elle consiste à faire réaliser des études géophysiques et des forages

sur financement de la diaspora, en mutualisant les études et les travaux entre plusieurs villages afin d'en diminuer les coûts. Les opérations sont coordonnées par GA2 au Mali (sur financement de la diaspora). Un groupe d'experts hydrogéologues bénévoles a été mis en place par SEVES pour assurer l'assistance technique sur les études et les spécifications techniques des forages.

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019

Début 2019, la campagne multi-villages a concerné 11 villages et a permis la réalisation de 13 forages positifs permettant d'envisager la création d'un service d'eau pour 6 villages et de renforcer la production pour 5 villages disposant déjà d'une AEP.

[LIEN VERS LA CARTE EN LIGNE](#)





EN RESUME

Dans le cadre d'un partenariat large entre la commune, les sociétés nationales de patrimoine et d'exploitation, SEVES et son partenaire ARWP, le projet vise à améliorer durablement le service public de l'eau de la ville d'Aného et des localités desservies par son réseau. Il comprend une amélioration de la desserte en eau potable avec le développement des branchements privés, des bornes fontaines appliquant le tarif social, et un plan d'amélioration des performances du réseau qui, après la sectorisation du réseau, la modélisation hydraulique et l'élaboration d'un schéma directeur simplifié, prévoit le remplacement de plus de 30 km de canalisations en amiante ciment fuyardes par du PVC. La diminution substantielle des pertes est une condition préalable à la remise en pression du réseau, qui permettra de desservir les quartiers Nord de la ville connaissant une expansion urbaine rapide.

FICHE PROJET

Localités : Commune de Lacs 1 et Lacs 4, Région Maritime, Togo

Bénéficiaires : 39 000 personnes

Durée : 4 ans, 2017-2021

Partenaires : Commune d'Aného, Société Togolaise des Eaux (TdE), Société de Patrimoine des Eaux et d'Assainissement en milieu Urbain (SP-EAU), Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise (MEERHV)

Opérateurs : SEVES - ARWP

Budget – partenaires financiers : 1,5 million d'€ ; SEDIF, AESN, TdE, SP-Eau, Commune d'Aného



--- PRINCIPALES REALISATIONS EN 2019 ---

- Le remplacement de 13 km de réseau en amiante-ciment par du PVC sur le tronçon de Zowla avec comme impact la diminution des pertes d'eau du secteur de 57% à 1% ;
- L'élaboration d'études techniques pour le remplacement de 14 km de réseau en amiante-ciment;
- La réhabilitation de 3 châteaux d'eau pour l'amélioration de l'étanchéité et de l'aération des châteaux et la sécurité des équipes d'exploitation ;
- L'organisation d'un atelier intercommunal sur le rôle des collectivités territoriales en matière de services d'eau potable et d'assainissement entre les communes d'Aného, Tabligbo et Vogan ;
- L'accompagnement de la Commune dans l'identification d'un modèle de gestion des bornes fontaines garantissant le tarif réglementaire et un revenu décent pour le fontainier.

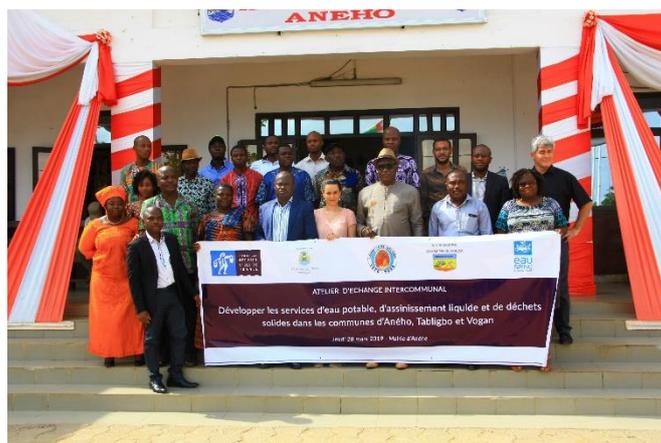


Photo : Atelier échange intercommunal



Photo : Pose du réseau secteur Anfoin-Zowla



EN RESUME

La commune de Vo 1 a fait appel à SEVES et son partenaire ARWP pour améliorer la situation de l'accès et du développement des services d'eau et d'assainissement dans la ville de Vogan (22 310 habitants). Cette petite ville fait face à des enjeux d'urbanisation et de développement de l'habitat associés aux défis de fourniture des services essentiels à la population défaillants pour certains et inexistantes pour d'autres. Le projet, construit avec la Commune, consiste en une approche intégrée d'amélioration des services d'eau potable, d'assainissement liquide et de gestion des déchets solides. La phase 1 repose sur une démarche concertée, avec la commune, les sociétés d'Etat pour l'eau potable, les représentants de la société civile et les habitants des différents quartiers, et les acteurs privés, d'élaboration d'un diagnostic et de trois schémas directeurs simplifiés (eau, assainissement, déchets solides), en préparation d'un projet opérationnel.

FICHE PROJET

Localité : Ville de Vogan, Commune de Vo 1, Région Maritime, Togo

Population de la ville : 22 310 personnes

Durée : 2 ans, 2018-2020

Partenaires : Commune de Vogan, Société Togolaise des Eaux (TdE), Société de Patrimoine des Eaux et d'Assainissement en milieu Urbain (SP-EAU), Ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise (MEERHV)

Opérateurs : SEVES - ARWP

Budget (phase 1) – partenaires financiers : 79 k€ ; SEDIF, SYCTOM, Commune de Vogan, UCT, Aquassistance

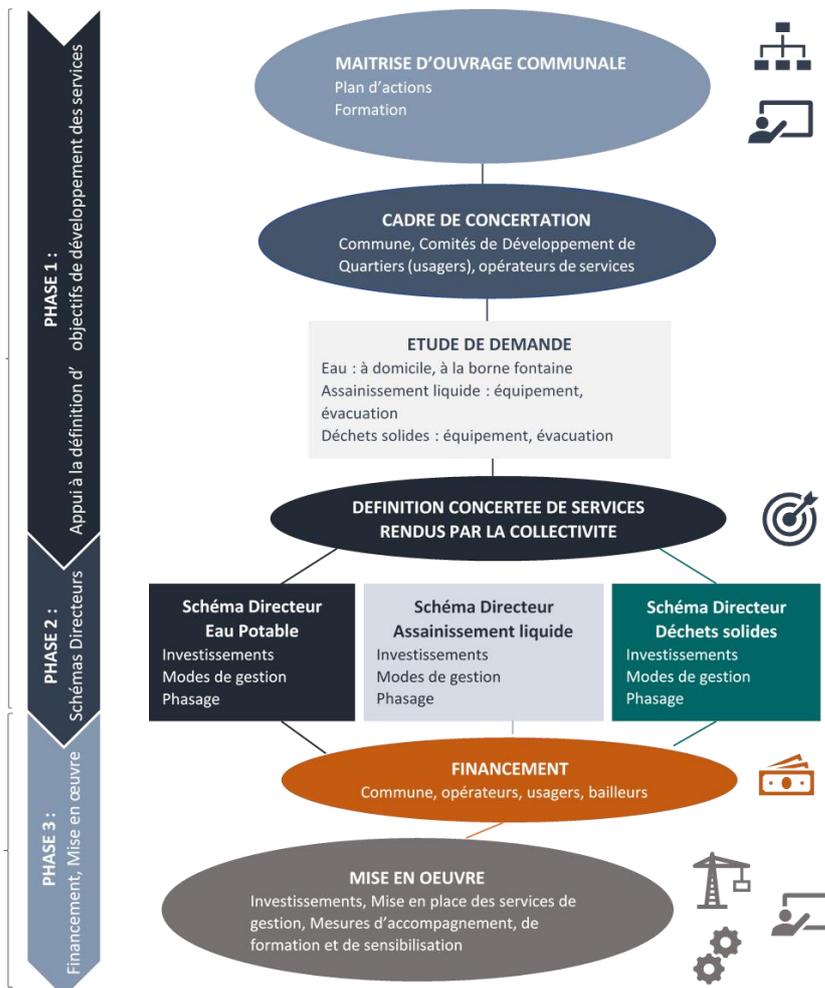
--- POINT D'ETAPE ---

En 2019, les étapes de diagnostic, de concertation et de définition des objectifs, et d'études techniques sont terminées. Le diagnostic a été validé par l'ensemble des parties prenantes et les schémas directeurs simplifiés ont commencé à être élaborés.

Concernant l'eau potable, un projet de renforcement du réseau existant, d'extension du réseau, de promotion des branchements et d'amélioration des performances est en cours d'élaboration.

Concernant l'assainissement liquide, un zonage de l'assainissement et une enquête d'opportunité de revalorisation des matières a permis d'identifier comme solutions une filière d'assainissement non collectif pour une partie des quartiers (vidange, traitement, revalorisation) et des solutions de réutilisation directe (Ecosan, VIP double fosse) pour certains quartiers.

Concernant les déchets solides, avec l'appui d'Enpro (Lomé) et en groupement avec le Gret, un projet de création d'un service de collecte de déchets à domicile, d'un site de tri et de revalorisation d'une partie des déchets par compostage, d'un site d'enfouissement, et des mesures de création d'un système de gestion pérenne et de renforcement des acteurs a été soumis à des partenaires financiers.





TCHAD

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE VILLAGE DE BÉGAMBIAN

EN RESUME

Le projet de consolidation des services d'eau de Bégambian, Kol et Koutou Beti a pour objectifs d'optimiser les infrastructures et protéger les équipements, de développer les services complémentaires au réseau d'eau à partir de la demande émanant des usagers et d'évaluer la stratégie d'intervention et la viabilité des modèles organisationnels mis en place dans le cadre des projets de SEVES. Les activités techniques étaient terminées en 2018 pour l'essentiel et l'année 2019 a été consacrée à l'évaluation des services et de la stratégie d'intervention de SEVES au Tchad.

FICHE PROJET

Localités : Village de Bégambian, région du Logone Oriental ; village de Kol, Région du Mandoul ; village de Koutou Beti, Région du Logone Occidental – Tchad

Bénéficiaires : 17 650 personnes

Durée : 1 an et demi (2018-2019)

Partenaires : Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, associations d'usagers de l'eau (AUE) de chaque village

Opérateurs : SEVES – ONG AGIR (Tchad)

Budget – partenaire financier : 47 k€ ; SEDIF

BURUNDI

MISSION D'ÉVALUATION ET D'IDENTIFICATION DES BESOINS – GPES



EN RESUME

Après un projet de 2 ans (2017-2018) de création de 18 forages et de 2 services d'eau potable en réseau au Burundi en partenariat avec le programme de gestion et protection des ressources en eaux souterraines au Burundi (GPES), porté par l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), et l'Institut Fédéral des Géosciences et de Ressources Naturelles (BGR, Allemagne), SEVES a effectué, en novembre 2019, pour le compte du BGR, une mission d'évaluation des services et d'identification des besoins en eau de plusieurs localités du Burundi connaissant des problématiques aiguës d'approvisionnement en eau potable. Le Burundi, dont la majeure partie de la population rurale s'approvisionne au niveau de sources et de réseaux gravitaires, connaît un accroissement démographique rapide ainsi que le développement de centres semi-urbains. Les sources et les captages ne permettent plus de répondre aux besoins en eau dans de nombreuses localités et le GPES intervient dans l'analyse et la caractérisation des ressources souterraines, ainsi que la mobilisation de la ressource et l'approvisionnement en eau de certaines localités.

La mission a permis de constater le succès de la professionnalisation de l'exploitation de la régie communale de l'eau (RCE) de Kirundo et de la mise en place du paiement volumétrique, encore peu courant au Burundi, dans le cadre des deux services appuyés par SEVES. Elle a également permis d'estimer les besoins en eau, d'élaborer des solutions techniques et de gestion pour plusieurs localités en phase d'urbanisation dans les communes de Kirundo et de Kinyinya.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS AU NORD

AESN - Agence de l'Eau Seine Normandie
Aix-Marseille Provence Métropole
ARMC - Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
BGR - Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (Allemagne)
Eau du Grand Lyon
FRIO – Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel de Coordination Sud
Métropole de Lyon
SEDIF – Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
SIGEIF – Syndicat Intercommunal de Gaz et d'Electricité d'Ile-de-France
SYCTOM – Agence Métropolitaine des Déchets Ménagers
Ville de Paris
Ville de Montreuil

RESEAUX

Coalition Eau
PFE – Partenariat Français pour l'Eau
PS-EAU – Programme Solidarité Eau

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Afrique Amitié
ABNL - Association Bangassi, Nango et Liberté
Association Ilékéré (Guiffi)
ARBPF - Association des Ressortissants de Bidadji en France
Association des Jeunes pour le Développement de Kodiè
ADD - Association pour le Développement de Dialaka
Association des ressortissants de Dogofiri
ADS – Association pour le Développement de Sabouciré
ASDDK - Association de Solidarité pour le Développement de Dioncoulané Kantara
ADVSE – Association pour le Développement du Village de Souena et ses Environs
AJTF – Association des jeunes de Troula en France
Association Intercommunale pour l'accès à l'eau à Fongou et Dar Salam
ASKDF – Association du Secteur Kanguessanou pour le Développement en France

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AU SUD

AHAMR - Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural
Association Intercommunale du Canton de Kanembakaché (Communes de Issawane, de Kanembakaché, de Mayreyrey, de Tchaké), Niger
Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes, Mali
Commune d'Aného, Togo
Commune de Vogan, Togo
Commune de Diafounou Tambacara, Mali
Commune de Guidimé, Mali
Commune de Maré Kaffo, Mali
Commune de Bangassi, Mali
Commune de Tringa Marena, Mali
Commune de Gory, Mali
Commune de Kirané Kaniaga, Mali
Commune de Guidimakan Kéri Kaffo, Mali
Commune de Kirundo, Burundi
Gret, France
IGEBU - Institut Géographique du Burundi
Ministère de l'Eau, de l'Equipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise du Togo
Ministère de l'Energie et de l'Eau du Mali
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger
Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad
SICM - Syndicat Inter Collectivités Méraguémou
SP-EAU – Société de Patrimoine des Eaux et Assainissement en milieu Urbain, Togo
TdE – Société Togolaise des Eaux, Togo

PARTENAIRES OPERATIONNELS

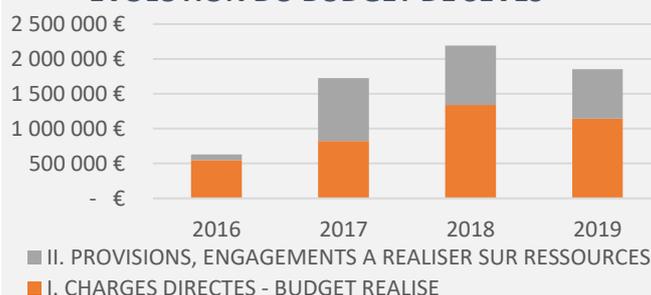
Aquassistance, France
ARWP, Lomé, Togo
AVEDEC, Burundi
Cabinet THEC, Maradi, Niger
Groupe AGED-2AEP, Kayes, Mali
ONG AGIR TCHAD, Moundou, Tchad
SICM - Syndicat Inter Collectivités Méraguémou Yélimané, Mali

RESUME

Avec un budget de 1,852 million d'euros et un **volume d'activité réel (charges directes) de 1,142 million d'euros**, le volume d'activité de SEVES est stable en 2019. Dans la continuité des années précédentes, plus de **90% du budget est affecté à des projets de terrain d'eau et d'assainissement**. Les **nouveaux financements obtenus (1,021 million d'euros)** proviennent très majoritairement de la coopération décentralisée (loi Oudin Santini). Les frais de fonctionnement de l'association restent maîtrisés et le résultat de 2019 est **excédentaire de 7 146 €**, il est affecté aux fonds propres (76 381 €) afin de sécuriser le fonctionnement et la capacité d'adaptation de SEVES, notamment en matière d'avances de trésorerie par rapport au décaissement des subventions. **Les états financiers annuels de SEVES sont établis par un cabinet comptable spécialisé et certifiés par un commissaire aux comptes.**

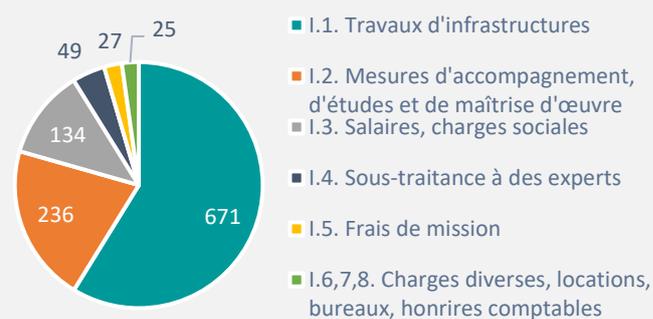
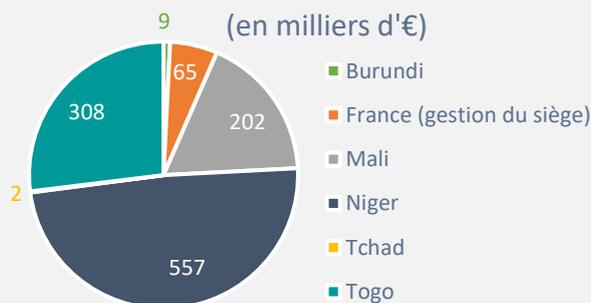
BUDGET

SEVES a connu en 2019 un volume d'activité (charges directes - en orange dans le graphique ci-contre) stable (1 142,8 k€) par rapport aux années précédentes (1 341,2 k€ en 2018 et 822,9 k€ en 2017). Après deux années de très forte croissance (57% par an en moyenne), l'association consolide les acquis des précédentes années et stabilise son activité.

EVOLUTION DU BUDGET DE SEVES

CHARGES

Les postes de travaux (59% du budget), d'études, de maîtrise d'œuvre et de mesures d'accompagnement au niveau local (21%) sont prépondérants, suivis de la masse salariale, de la sous-traitance à des experts, des frais de mission, et des frais de siège.

Le Niger (49%), le Togo (27%), et le Mali (18%), sont les principaux territoires bénéficiaires. Les charges du siège restent maîtrisées par rapport au budget dédié aux projets de terrain.

REPARTITION DES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES (en milliers d'€)

RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CHARGES DES PROJETS (en milliers d'€)

PRODUITS

Les financements obtenus en 2019 (1 021 k€) sont essentiellement issus de collectivités territoriales françaises (Villes de Montreuil et de Paris) et de leurs groupements (SEDIF, SIGEIF, métropoles d'Aix Marseille Provence, du Grand Lyon), des agences de l'eau (AESN, ARMC), suivies par les associations de la diaspora malienne en France et de la coopération bilatérale allemande (BGR). Les cofinancements locaux des travaux, qui ne sont pas comptabilisés dans les livres de SEVES, sont présentés en page 4 du présent rapport.

FINANCEMENTS OBTENUS (en milliers d'euros)


AEP : Adduction d'Eau Potable	POSEM : Programme d'Optimisation du Service public de l'Eau dans la région de Maradi (Niger)
AESN : Agence de l'Eau Seine-Normandie	POSEY : Programme d'Optimisation du Service public de l'Eau dans le cercle de Yélimané (Mali)
AGED-2AEP : Agence Générale d'Expertises pour le Développement – Assistance aux Adductions d'Eau Potable (Mali)	PS-EAU : Programme Solidarité Eau (France)
AGIR : Association d'appui aux initiatives communautaires de développement (Tchad)	SAC/SPE : Service d'Appui Conseil au Service Public de l'Eau (Niger)
ANCT : Association Nationale des Communes du Tchad	SEDIF : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
APS/APD : Avant-Projet Sommaire / Avant-Projet Détaillé	SEVES : Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds
ARMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	SMEA : Service Municipal Eau et Assainissement
ARWP : African Rural Water Pro (Togo)	SPE : Service Public de l'Eau
AUE : Association des Usagers de l'Eau	SP-EAU : Société de Patrimoine des Eaux et de l'Assainissement en milieu Urbain (Togo)
CCAG : Cellule de Conseil et d'Appui à la Gestion (Tchad)	STEFI : Suivi Technique et Financier (Mali)
CUF : Cités Unies France	TdE : Société Togolaise des Eaux
MATSPGL : Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale (Tchad)	THEC : Travaux Hydrauliques - Etudes & Contrôles (Niger)
MHA : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (Niger)	VIP : Ventilated Improved Pit (Latrines sèches autoventilées)
Mini-AEP : Mini Adduction d'Eau Potable	
ODD : Objectifs de Développement Durable	
ONG : Organisation Non Gouvernementale	
PACK : Plan d'Action Cantonal eau et assainissement de Kanembakaché (Niger)	
PASPEA : Projet d'Amélioration du Service Public de l'Eau dans la ville d'Aného (Togo)	

CONTACT

SEVES



Espace Greenspace
28, rue du Chemin Vert
75 011 PARIS



+ 33 (0) 7 70 72 53 40



contact@asso-seves.org



<http://www.asso-seves.org/>

